



Charpentier (H/F/X)

Construction - Travaux

Coordination et encadrement

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Vous êtes du genre à toucher du bois ? Non pas pour vous rassurer mais parce que vous aimez sentir cette matière et la travailler ? Armé ou armée de vis, de clous et au marteau, vous êtes capable de donner vie et forme à des planches, des poutres et des lattes ? Alors pourquoi ne pas devenir Charpentier ou Charpentière ?

Le Charpentier et la Charpentière **taillent, tracent, assemblent et posent, en atelier et/ou sur chantier, des éléments de charpente et de structures en bois** Sur base de plans, ils fabriquent les éléments de la charpente. Ils travaillent de manière autonome le bois et les matériaux comme les menuisiers, mais se limitent à certaines pièces comme les poutres, les charpentes, les bardages et autres structures en bois.

Au cours de cette formation en Coordination et encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Charpentier :



Effectuer les opérations de transformation du bois : vous apprenez à identifier les différentes opérations de construction de charpentes et structures ainsi que leur chronologie. Vous vous formez aux différentes méthodes d'assemblage mais aussi à l'analyse de plans, de cahiers des charges et des différentes pièces et éléments. Cela vous permet de contrôler et d'examiner des constructions et des structures afin de dresser un bilan de santé du bâtiment et des charpentes et éventuellement des réparations. Vous apprenez à identifier tous les éléments nécessaires à la réalisation d'une charpente et d'autres éléments en bois ce qui vous permet d'établir les bordereaux de commande de matériaux.

Travailler en atelier : vous vous formez à l'utilisation des machines traditionnelles mais aussi à commande numérique, vous préparez, vérifiez et réglez vos outils. Vous apprenez à organiser votre atelier et votre espace de travail ainsi qu'à gérer les stocks de matériaux et de bois en fonction des travaux et ouvrages à fabriquer.

Fabriquer des éléments structurels en bois : vous maîtrisez la procédure de transformation du bois, du plan, des dessins, à la pièce finale. Vous apprenez les différentes techniques de découpage, de débitage, d'usinage en fonction des essences de bois et des pièces souhaitées. Vous réalisez les assemblages et contrôlez la conformité des éléments et de la structure. Vous traitez et placez les éléments additionnels aux pièces de bois, tels que les protections isolantes à l'air et à l'eau, vous traitez les bois, les éléments de fixations des charpentes.

Travailler sur chantier : vous apprenez les différentes techniques d'installation et d'agencement d'un chantier. Vous veillez à ce que la sécurité soit bien assurée. Vous préparez les éléments et pièces structurelles au transport et à la livraison sur chantier. Vous apprenez toutes les techniques et méthodes d'assemblage et de montage des différents ouvrages fabriqués. Vous procédez aux montages et assemblages des ossatures, des charpentes, des panneaux, des parois, des planchers, des bardages. Vous apprenez à fixer, clouer, visser, boulonner avec les outils adéquats.

Gestion de projets de constructions : vous apprenez à gérer un projet d'ouvrage de charpente dans son entièreté : de la réalisation du métré à la livraison des travaux. Vous préparez les travaux grâce au métré et à l'analyse du cahier des charges, vous réalisez les plans de fabrication et les plans d'exécution à l'aide d'un logiciel CAO/FAO. Vous gérez la construction bois et la charpente. Vous préparez le chantier et procédez à la pose de la charpente. Vous coordonnez les commandes de matériaux, le travail en atelier et les livraisons sur chantier, l'assemblage et la construction. Vous veillez à la bonne exécution des travaux.

Les Charpentiers travaillent sur des constructions neuves, mais effectuent aussi des travaux de rénovation. Ils sont donc polyvalents puisqu'ils **maîtrisent les nouvelles techniques de travail ainsi que les techniques anciennes liées à la restauration** d'ouvrages du patrimoine. Ils réalisent également des ouvrages de charpente complexes tels que des couronnements ou des noues sur lierne...

Voilà donc une formation bien charpentée qui devrait couvrir toutes vos ambitions professionnelles. Alors si vous voulez vous lancer, rendez-vous dans l'un des Centres de Formation qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h réparties sur les 2 années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

Cette formation mène à un métier répertorié comme « **Fonction Critique** » : les employeurs ont du mal à trouver des candidats correspondant pleinement aux critères.



d'emploi. Vous aurez donc des possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent profiter d'une prime incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+>) en fin de formation pour les adultes.

Cette formation permet également de bénéficier d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=876>) au statut de demandeur d'emploi/chômeur pour l'année académique 2023-2024.

Débouché(s) métier(s)

Créer / Reprendre une entreprise

Employé / Employée dans une entreprise de construction

Charpentier indépendant / Charpentière indépendante

Débouché(s) future(s) formation(s)

Entrepreneur en constructions bois (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-en-constructions-bois>)

Entrepreneur menuisier (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-menuisier>)

Entrepreneur général (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-general>)

Point(s) fort(s)

Fonction critique (nombreux emplois + prime pour demandeurs d'emploi) Sur le terrain Contact client Travail en équipe Travail en extérieur

Finalité

Diplôme de Coordination et d'encadrement homologué par la Communauté française

Aptitudes

Le Charpentier et la Charpentière doivent posséder plusieurs qualités :

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : architectes, clients, propriétaires, famille, promoteurs immobiliers, travail d'équipe, fournisseurs...

Forme physique : le métier demande une bonne condition physique puisque vous pouvez être amené à manipuler des outils et des objets lourds et encombrants. Vous travaillez debout et en extérieur sur le chantier. Vous travaillez souvent en hauteur, vous avez un bon équilibre et n'êtes pas sujet au vertige.

Flexibilité : même si une routine est vite établie, il se peut que vous deviez intervenir parfois en urgence sur chantier. Vous êtes attentif aux délais de réalisation. Vous déplacez sur différents chantiers mais travaillez aussi depuis l'atelier.

Rigueur et discipline : vous placez des éléments essentiels au bâtiment puisque vous travaillez sur la structure et la charpente. Vous veillez donc à ce que votre travail respecte bien les normes de sécurité et soit irréprochable. De plus, vous respectez les mesures relatives à votre propre sécurité sur le chantier.

Polyvalence : en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi les volets administratifs, sociaux, commerciaux et financiers.



Programme

1ère année :

- C71-C32/25 Organisation du chantier - Travaux en hauteur (12h)
- C71-C32/25 Analyse, préparation et communication (44h)
- C71-C32/25 Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12h)
- C71-C32/25 Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, nœuds constructifs (12h)
- C71-C32/25 Evaluation théorique (4h)
- C71-C32/25 Préparation des bois pour assemblage de base (12h)
- C71-C32/25 Usinage et assemblage de base sans profilage (8h)
- C71-C32/25 Evaluation cadre de base (4h)
- C71-C32/25 Approche des machines à commande numérique (4h)
- C71-C32/25 Evaluation machine numérique (4h)
- C71-C32/25 Usinage et assemblage des bois et panneaux (24h)
- C71-C32/25 Fabrication d'éléments structurels (20h)
- C71-C32/25 Usinage et assemblage des bois et panneaux (24h)
- C71-C32/25 Fabrication d'éléments structurels (20h)
- C71-C32/25 Mise en place des éléments structurels sur chantier (20h)
- C71-C32/25 Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, nœuds constructifs (8h)
- C71-C32/25 Bardage (24h)

2ème année :

- C71-C33/ 26 Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales (8h)
 - C71-C33/ 26 BIM, outils numériques & gestion de chantiers (4h)
 - C71-C33/ 26 Fonctionnement de l'entreprise de construction (60h)
 - C71-C33/ 26 Suivi et examen VCA de base (4h)
 - C71-C33/ 26 Conception assistée par ordinateur (24h)
 - C71-C33/ 26 Gestion de projets - Conception, exécution et fabrication d'éléments structurels (32h)
 - C71-C33/ 26 Techniques de rénovation énergétique (16h)
- 

C71-C33/ 26 Tableur Excel et métrés appliqués (16h)

C71-C33/ 26 Technologie des ouvrages de charpente à versant (16h)

C71-C33/ 26 Façonnage et assemblage d'une ferme de charpente (24h)

C71-C33/ 26 Manutention et mise en œuvre des éléments de charpente (8h)

C71-C33/ 26 Evaluation ferme traditionnelle (16h)

C71-C33/ 26 Technologie des ouvrages de charpente avec raccords – Arêtiers - Pannes - Empanons (12h)

C71-C33/ 26 Façonnage et assemblage d'un raccord de versant (24h)

C71-C33/ 26 Evaluation raccords de versants (8h)

Complément 2ème année :

C71/ 26 Ouvrages de charpentes complexes (32h)

C71/ 26 Patrimoine et charpente (24h)

C71/ 26 Remplacement - Réparation - Renforcement d'un ouvrage de charpente (28h)

C71/ 26 Evaluation réparation de charpente (12h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes - CESS

Est admis aux cours l'apprenant ou l'apprenante qui

satisfait à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>)

est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Les apprenants et apprenantes qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours :

Soit, s'ils sont titulaires d'un certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire et bénéficient d'une **expérience suffisante** dans le secteur concerné.

Soit, en cas de réussite de l'**épreuve d'admission** IFAPME. La présentation de l'épreuve d'admission est soumise à l'acceptation du dossier par le Centre.



S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire **formations** (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiquesformations-ifapme-y-repondent>) , une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Sites de formation

Les Isnes - G1, Braine-le-Comte.

